AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin N° 177 - 4 JANVIER 1980

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

LA LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES EN 1980 ET ... LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

La protection des cultures à notre époque, compte tenu des impératifs économiques et du besoin permanent de produire en quantité et en qualité à des coûts compétitifs, n'est pas toujours facile, et la tâche du producteur, il faut bien le reconnaître, est parfois délicate. Il s'agit en effet de trouver la juste mesure : ni trop, ni trop peu !

Entre les adversaires acharnés et passionnels, voire inconditionnels, des produits chimiques et des applicateurs aveugles de traitements systématiques, il y a place, heureusement, pour les nombreux agriculteurs conscients des problèmes, qui cherchent à s'informer, et adoptent une lutte rationnelle et raisonnée. D'ailleurs la conjoncture actuelle doit nous inciter plus que jamais à la notion de rentabilité qui n'exclut pas les considérations relatives à l'nvironnement, aux risques de toxicité, et à la protection de la nature. Une certaine pondération dans le domaine des traitements chimiques doit être la règle.

Mais pondération ne signifie pas abandon ! La lutte contre les ennemis des cultures est à notre époque une nécessité absolue. Ce n'est pas un luxe mais un besoin impératif et nous n'avons pas le choix.

N'oublions pas en effet que maladies et ravageurs sont en perpétuelle évolution et exigent une vigilance de tous les instants. Plusieurs exemples pourraient être cités pour l'année 1979, même si nous ne sommes pas toujours armés pour apprécier exactement les risques en temps utile ou pour une intervention efficace et rentable : sclérotinia sur colza, cécidomyies des fleurs de blé, oscinies sur céréales, cicadelles sur vigne etc...

Les avertissements agricoles du Service de la Protection des Végétaux ont pour but d'aider les agriculteurs de toutes catégories en leur apportant des éléments d'information aussi précis et complets que possible, tout en laissant à l'exploitant, chef d'entreprise, de décider lui-même des interventions nécessaires compte tenu du cas particulier de ses cultures. Il est absolument indispensable en effet que le producteur directement concerné prenne dans ce domaine ses propres responsabilités, en s'entourant naturellement de toutes les informations nécessaires : évolution des maladies et ravageurs, conditions météorologiques et phénologiques, seuils d'intervention lorsqu'ils existent, choix des produits, etc...

Nous espérons que comme les années précédentes nos bulletins d'avertissements agricoles vous faciliteront la tâche en 1980.

L'équipe technique dont l'organigramme figure au verso de cette note se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs voeux et vous souhaiter en particulier pleine réussite dans la protection de vos cultures.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.

L'EQUIPE TECHNIQUE DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

A BEAUNE ET DANS LA CIRCONSCRIPTION

Les avertissements agricoles représentent l'une des activités principales du Service de la Protection des Végétaux. Ils sont le résultat d'un travail d'équipe qui, dans la Circonscription, incombe principalement à trois Ingénieurs et un Technicien à BEAUNE, mais auquel participent également d'autres agents (en particulier ceux des Postes détachés) et tout un réseau de correspondants dévoués dont le concours nous est précieux. (Naturellement la dactylographie, le tirage et l'expédition des bulletins sont assurés par le personnel administratif de BEAUNE).

Mais les autres activités du Service : expérimentation, contrôles phytosanitaires, lutte contre les ennemis dangereux des cultures, etc... ne sont pas moins importantes.

Nos abonnés trouveront ci-dessous l'organigramme au ler janvier 1980 des Ingénieurs et Techniciens du Service, tant au siège de la Circonscription à BEAUNE, que dans les divers Postes répartis sur l'ensemble de la Bourgogne et Franche-Comté".

- *AVERTISSEMENTS AGRICOLES* :

MM. J. SONDEY — Ingénieur Principal d'Agriculture
J. CHAPERON — Ingénieur des Travaux Agricoles
J.M. WEBER — Ingénieur des Travaux Agricoles, Contractuel
H. BOLE RICHARD — Technicien d'Agriculture

- *EXPERIMENTATION* :

MM. G. RIFFIOD — Ingénieur en Chef d'Agronomie (également Adjoint au Chef de Circonscription).
H. DEVEVEY — Ingénieur d'Agronomie
J.C. RICHARD — Ingénieur des Travaux Agricoles
J.P. HAMELIN — Technicien Supérieur d'Agriculture

- *CONTROLES PHYTOSANITAIRES et D'APPLICATION DES PRODUITS TOXIQUES* ; *LUTTE CONTRE LES ENNEMIS (dangereux) DES CULTURES* :

M. G. FLAMANT — Ingénieur divisionnaire des Travaux Agricoles

- *Poste d'AUXONNE* : *(21) 30* rue Thiers. Tél. 36.31.65 - Permanence tous les jours de 9 H à 10 H

M. J.M. BONNICEL — Technicien d'Agriculture.

- *Poste de MACON (71)* : Cité Administrative Bd Henri Dunant. Tél.38.63.63(Postes 447et429) Permanence mardi et vendredi de 8 H à 12 H.

MM. R. QUICLET — Ingénieur des Travaux Agricoles
M. LUQUET — Technicien Supérieur d'Agriculture

- *Poste d'AUXERRE (89)* : rue Jehan Pinard. Tél 51.61.33 - Permanence mardi et vendredi de 8 H 30 à 12 H

M. B. BESSELAT, Ingénieur des Travaux Agricoles

- *Poste de NEVERS (58)* : 9, rue Gambetta *Tél.* 57.59.66 - Permanence mardi et vendredi de 8 H à 12 H

MM. R. MESTRES — Ingénieur des Travaux Agricoles
G. QUINCY — Technicien d'Agriculture

- *Poste de LONS LE SAUNIER (39)* : Av du 44ème R. I. Tél. 24.21.07 Permanence mardi et jeudi matin

M. M. HABERT — Ingénieur des Travaux Agricoles

- *Poste de VESOUL (70)* : Cité Administrative B.P. 362. Tél 75.06.89

MM. G. MAGNIEN — Ingénieur d'Agronomie
G. LE HENAFF — Technicien d'Agriculture
J. L. LYMAGE — Technicien Contractuel
A. CHEVIRON — Technicien Vacataire

- *Poste de BELFORT (90)* : Cité Administrative Vauban - Tél. 22.82.55 - Permanence lundi et jeudi matin

M. Y. BADER — Technicien d'Agriculture